

Hochdorf, le 9 Mai 2016: Résultats de l'Assemblée Générale 2016

HOCHDORF Holding AG – CH0024666528

Dans l'ensemble, 345 actionnaires avec un total de 641'378 actions nominatives ont participé à l'Assemblée Générale ou ont mandaté un représentant. Ceci correspond à 70.89 % du capital en actions.

Point à l'ordre du jour numéro 1 – Rapport annuel 2015, comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2015, comptes annuels au 31 décembre 2015 et rapport de l'organe de révision

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport annuel 2015, les comptes consolidés du Groupe et le bilan avec 639'171 votes et a pris connaissance du rapport soumis par l'organe de révision.

Point à l'ordre du jour numéro 2 – Décision sur l'affectation du bénéfice et dissolution de réserves légales

Point à l'ordre du jour numéro 2.1 – Affectation du bénéfice

L'Assemblée Générale a approuvé, répondant à la requête du Conseil d'Administration, l'affectation du bénéfice annuel avec 638'844 votes.

Report du bénéfice	CHF	38'636'600
Correction sur le nombre d'actions détenues par le Groupe (sur l'année précédente)	CHF	3'922
Variation montant effectif d'actions suite à conversion de l'obligation convertible	CHF	7'893
Bénéfice 2015	CHF	3'394'107
Report sur le nouvel exercice	CHF	42'042'522

Point à l'ordre du jour numéro 2.2 – Conversion et utilisation des réserves issues des apports de capitaux

L'Assemblée Générale a approuvé, répondant à la requête du Conseil d'Administration, la conversion et l'utilisation des réserves issues des apports de capitaux avec 637'466 votes.

Réserves issues des apports de capitaux	CHF	37'594'679
Apports de capitaux issus de la conversion de l'obligation convertible	CHF	40'681'991
Conversion des réserves issues des apports de capitaux en réserves libres	CHF	-5'308'612
Réserves restantes issues des apports de capitaux	CHF	72'968'058
Versement d'un dividende provenant des réserves issues des apports de capitaux au titre de l'exercice 2015 de CHF 3.70 par action	CHF	5'308'612

Point à l'ordre du jour numéro 3 – Décharge des membres du Conseil d'Administration et de la Direction

L'Assemblée Générale a accordé, avec 624'075 votes positifs et 1'036 votes négatifs, décharge au Conseil d'Administration et à la Direction au titre de l'exercice 2015.

Point à l'ordre du jour numéro 4 – Rémunération

Point à l'ordre du jour numéro 4.1 – Vote consultatif sur le rapport de rémunération

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport de rémunération publié dans son rapport annuel 2015 (pages 52 à 58) avec 560'969 votes positifs (contre 70'348 votes négatifs) dans le cadre du vote consultatif.

Point à l'ordre du jour numéro 4.2 – Rémunération du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a approuvé le montant total maximum de CHF 535'000 destiné à la rémunération du Conseil d'Administration pour la période allant de l'Assemblée Générale 2016 jusqu'à l'Assemblée Générale 2017, ceci avec 606'242 votes positifs (soit 96.25 % des droits de vote présents).

Point à l'ordre du jour numéro 4.3 – Rémunération de la Direction

L'Assemblée Générale a approuvé le montant total maximum de CHF 4'700'000 destiné à la rémunération de la Direction au titre de l'exercice 2016 avec 552'057 votes positifs (soit 92.56 % des droits de vote présents).

Point à l'ordre du jour numéro 5 – Élection des membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a réélu tous les membres du Conseil d'Administration ainsi que Josef Leu à la Présidence du Conseil d'Administration. Dr. Daniel Suter a été élu nouveau membre du Conseil d'Administration, succédant à Urs Renggli. Les actionnaires Dr. Anton von Weissenfluh, Josef Leu et Niklaus Sauter ont été élus au comité du personnel et de rémunération

La composition du Conseil d'Administration est comme suit : Josef Leu (Président du Conseil d'Administration), Dr. Anton von Weissenfluh (Vice-Président), Meike Bütikofer, Dr. iur. Walter Locher, Niklaus Sauter, Dr. Daniel Suter et Prof. Dr. med. Holger Karl-Herbert Till.

Point à l'ordre du jour numéro 6 – Élection du représentant indépendant des droits de vote

Les actionnaires ont élu avec 615'165 votes Dr. Urban Bieri, de l'étude Rudolf & Bieri, représentant indépendant des droits de vote, ceci pour la durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale 2017 incl.

Point à l'ordre du jour numéro 7 – Élection de l'organe de révision

L'Assemblée Générale a élu avec 623'107 votes la société Ernst & Young AG, Lucerne, comme organe de révision jusqu'à l'Assemblée Générale 2017 incl.

Point à l'ordre du jour numéro 8 – Augmentation conditionnelle du capital

La requête portant sur l'augmentation conditionnelle du capital soumise par le Conseil d'Administration a été retirée au début de l'Assemblée Générale. Le retrait de ce point à l'ordre du jour a été expliqué par les analyses approfondies ayant été réalisées depuis l'élaboration de l'ordre du jour de l'Assemblée. «Avec le retrait de ce point à l'ordre du jour, nous disposons d'une marge de manœuvre plus importante en ce qui concerne le mode de financement. Une nouvelle opportunité serait par exemple l'augmentation du capital approuvée», a déclaré Josef Leu.

Point à l'ordre du jour numéro 9 – Divers

--

Contact: Dr. Christoph Hug, Responsable Communication Groupe HOCHDORF

Tél: +41 (0)41 914 65 62 / +41 (0)79 859 19 23, christoph.hug@hochdorf.com